

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



● n° 15 / décembre 2014 / Campagne 2014/15 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	novembre 2014		novembre 2013	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	130	156	151	183
Blé dur	214	335	177	209
Orge mouture	118	140	135	161
OBH*	128	143	154	159
OBP**	147	172	171	174

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

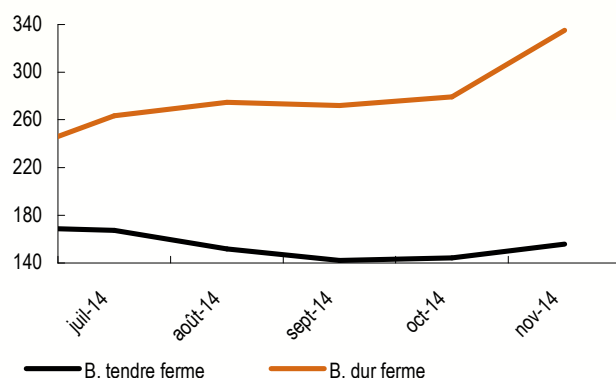
* OBH : orges brassicoles d'hiver

** OBP : orges brassicoles de printemps

En octobre, la tendance baissière des prix à la production s'était enfin interrompue. En novembre, ce sont à présent des augmentations qui sont relevées pour l'ensemble des espèces enquêtées à l'exception du maïs dont le prix d'achat se maintient inchangé. La crise sur le marché du blé dur fait bondir le prix offert aux producteurs de +20 % en un mois. Les augmentations dépassent également 10 euros dans le cas du triticale, des orges brassicoles de printemps, des orges fourragères et du blé tendre. Avec ces gains, la décote observée par rapport à la campagne précédente se réduit. Toutefois, à l'exception du blé dur, qui bénéficie d'un bonus de +60 % et des orges brassicoles de printemps, dont le prix est équivalent à celui pratiqué il y a un an, les prix actuels demeurent inférieurs à ceux relevés à la même période l'année dernière et, plus généralement, les quatre précédentes campagnes.

Dopé par l'arrivée de la nouvelle récolte de maïs en octobre, l'achat d'acompte recule de 10 points en novembre. En moyenne, sur l'ensemble des espèces enquêtées, l'acompte représente 42 % des transactions, jusqu'à 62% pour le maïs, seule espèce pour laquelle cette modalité demeure majoritaire.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t



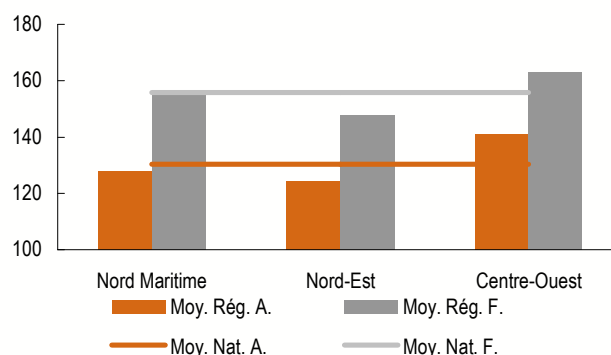
Blé tendre

Le prix d'achat ferme du blé tendre gagne 12 euros sur le mois. Une tonne de blé tendre s'échange contre 156 euros. En acompte le prix moyen s'établit à 130 €/t (+4 euros).

Les disparités de prix interrégionales se sont aggravées. En achat ferme 15 euros séparent les prix les plus faibles relevés dans le Nord-Est (148 €/t), de ceux plus attractifs du Centre-Ouest. En système d'acompte, les disparités sont comparables, avec un différentiel de prix maximum de 17 euros. Les minima et maxima sont relevés dans les mêmes zones qu'en achat ferme, soit un maximum de 134 €/t dans le Centre-Ouest.

L'achat ferme compte pour 83 % des transactions, en progression de 10 points par rapport à octobre.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



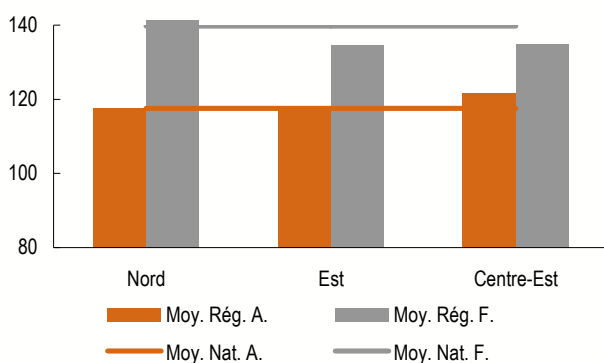
Source : enquête prix payés aux producteurs

Blé dur

Le blé dur est l'outsider de cette campagne. Si l'ensemble des céréales, hormis le maïs, profite de revalorisations, l'augmentation relevée sur le blé dur est exceptionnelle : +56 euros sur le mois, dopée par une production en recul pour la 3^{ème} campagne consécutive et une crise généralisée à l'échelle mondiale. A 335 €/t, le prix ferme moyen du blé dur est le plus élevé observé à cette période depuis le début de cette enquête (1990/91), à l'exception de la campagne exceptionnelle 2007/08. Les prix actuels bénéficient ainsi d'un bonus de plus de 126 euros en ferme et de 37 euros en acompte par rapport aux prix relevés à la même période de la campagne précédente. La part des achats fermes progresse de 64 % à 88 %.

Orges

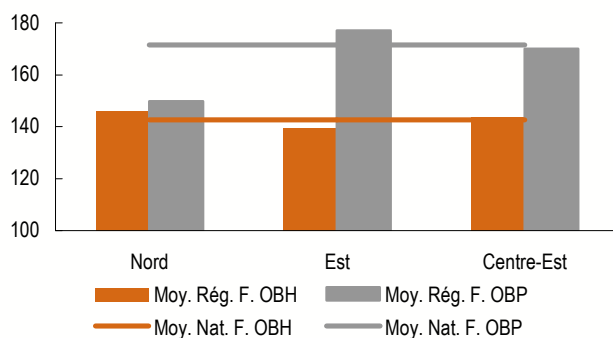
Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La répartition des transactions selon les modalités d'achat s'effectue à quasi parité entre l'acompte et le ferme pour les orges brassicoles. L'achat ferme progresse pour les orges fourragères (de 66 % à 77%). Le prix ferme des orges de mouture et des orges brassicoles de printemps profite d'une augmentation de plus de 10 euros sur le mois (+ 5 euros sur les orges brassicoles d'hiver). En modalité d'acompte, les réévaluations s'échelonnent entre +5 et +8 euros.

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

A l'échelle locale, les écarts interrégionaux sont modérés sauf en orges brassicoles de printemps, pour lesquels 27 euros séparent les minima relevés dans le Nord des prix les plus attractifs de l'Est (177 €/t).

Maïs

Le prix d'achat ferme du maïs reste inchangé à 124 €/t alors que le prix d'acompte profite d'une revalorisation de 6 euros à 116 €/t. L'acompte progresse encore, à 62 %.

Les prix sont très proches à l'échelle interrégionale, compris dans un intervalle de 4 euros en achat ferme.

En €/t	novembre 2014		novembre 2013	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	116	124	136	153
Avoine	100	116	121	128
Triticale	118	129	120	157

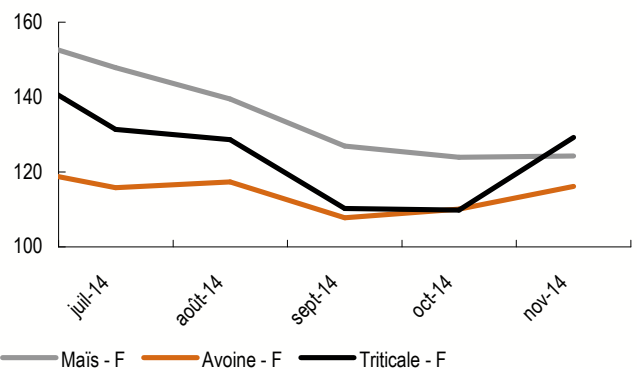
Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Avoine et triticale

Depuis la fin du printemps, le prix à la production du triticale n'a cessé de dégringoler, perdant en octobre son bonus sur l'avoine observé depuis juillet 2013. Mais en novembre, le prix d'achat ferme du triticale profite d'augmentations nettement plus fortes que l'avoine (+19 et +6 euros respectivement). Ce décrochage s'observe également sur les prix d'acompte, à quasi parité en octobre, mais avec à présent un avantage de 18 euros pour le triticale.

L'acompte recule encore, à 19 % en triticale et 24 % en avoine.

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.